

LE « MOULIN DU BAS-BOURG » DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

Tiré d'un document réalisé par d'anciens médardais, cet article a une double vocation : remémorer de bons souvenirs à ceux qui ont connu le moulin, le faire découvrir à ceux qui n'ont pas eu la chance de l'observer. Nous adressons nos plus sincères remerciements à Messieurs Paul et Roger Fontaine pour ce témoignage empli de passion qu'ils ont su nous communiquer.

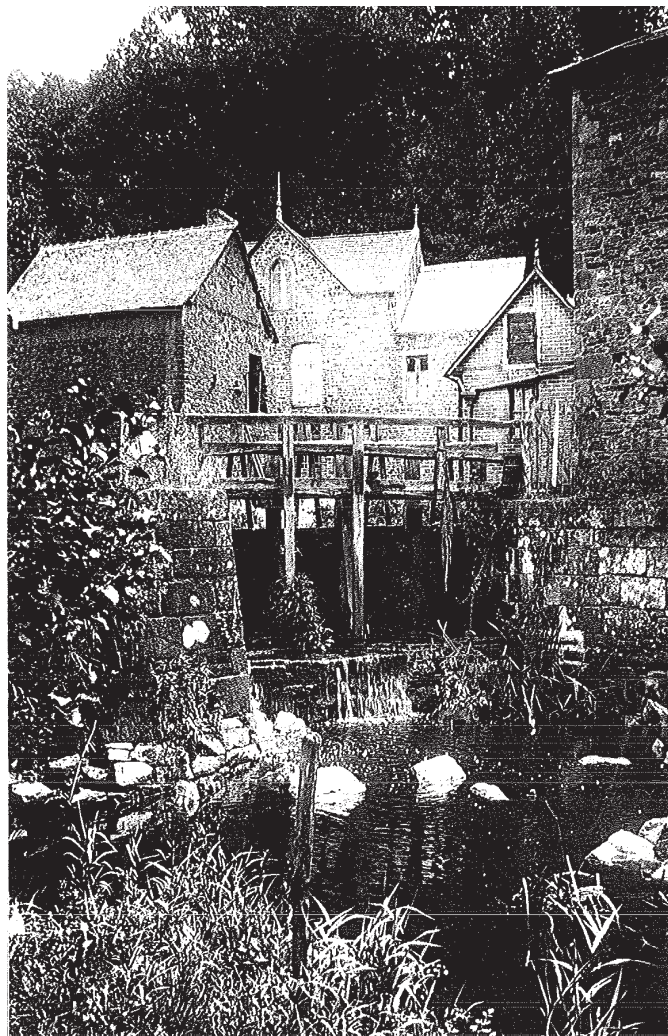
HISTORIQUE

Peu sont les médardais à connaître ce « *Moulin du bas-bourg* » qui n'est aujourd'hui plus apparent sur la commune... et pourtant l'ouvrage, détruit en 1986, constituait un élément important du patrimoine médardais.

Semble-t-il construit en 1552, ce moulin à eau aura été la propriété de diverses familles à travers les âges. Le dernier propriétaire fût Roger Fontaine, de 1931 à 1956. Situé sur la route de Montreuil-sur-Ille, il garda ce moulin en l'état jusqu'en 1942 avant d'y installer la première minoterie à cylindres du secteur. Pour rappel, les minoteries sont les bâtiments préparant les farines de céréales.

L'activité du moulin à varié au fur et à mesure des années. Roger Fontaine, démobilisé en 1940 pour fournir en farine les boulangers, aura fait tourné son affaire à plein régime jusqu'en 1947. Son fils témoigne : « *on a vu jusqu'à une longueur de 300 m de paysans faisant la queue avec leurs voitures à chevaux pour moudre leur grain* ». Il ajoute une anecdote : « *Pour les faire patienter, mon père leur offrait gratuitement une bolée de cidre à prendre « au cul du tonneau », car nous avions beaucoup de pommiers* ».

Les grands moulins font leur apparition et constituent une concurrence de taille dans le secteur. En parallèle, les années passent et l'épuisement pointe à l'horizon. Monsieur Roger Fontaine arrêtera alors son activité le 14 août 1956, à 53 ans.



DESTRUCTION DU MOULIN

La destruction du moulin sera actée par décision du conseil municipal le 27 juin 1980 visant une rectification de la voie au lieu-dit « Le Moulin ». Dans sa délibération, la municipalité soulignait une nécessité absolue au regard du danger permanent qui existait dans un virage en « étranglement ».

Dans les faits, le bâtiment tout entier du Moulin sera abattu en 1986, puisque l'opération consistait en l'acquisition, la démolition du vieux moulin et la mise en état de la chaussée pour une sécurisation de la circulation routière.